

ÉCHELLE GRAPHIQUE :

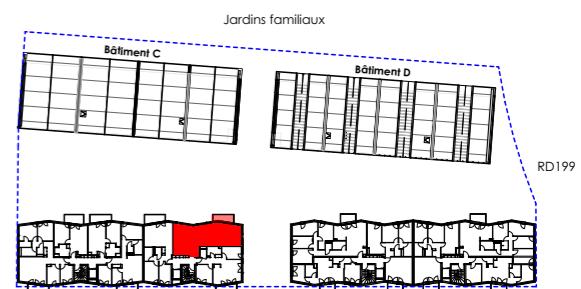


NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.

Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette) intérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

NATURAL

Plan de localisation



A2.5.2

Appartement	3 pièces	R+5
Chambre 1	11,59	
Chambre 2	9,74	
Dgt	3,39	
Entrée	6,52	
Sdb	5,27	
Séjour/cuisine	25,42	
Wc	1,60	
Surface habitable :	63,53 m²	
 BALCON	 5,58	
Surface annexe :	5,58 m²	

Légende:

LC : Linéaire complémentaire (NF HABITAT)

Gaine technique :



TRI : Espace de tri

Porte-fenêtre



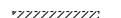
FF : Fenêtre fixe

Retombée poutre :



GC : Garde-corps

Soffite et faux plafonds :



VR : Volet roulant

Placard :



VL : Volet roulant à lames

Pare-vue :



AV : Fenêtre toute hauteur avec allège vitrée à 1,00m

Prise TV :



ETEL : Espace technique électrique du lgt.

Indice : 0

